

## **COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU CVL DU 3/3/2023**

### Présents

Lydia Advenier, Provisure et présidente du CVL.

Simon Helly, vice président du CVL, Hugo Veniat, Gabrielle Lejeune, Eléonore Foisselon, Quentin, Emmie

Personnels : Isabelle Noël, Marie Laure Quiviger, Annabelle Fradet, invitée au titre de stagiaire CPE, Martine Rabeyroux.

Parents : Mme Cuvelier.

Excusés : Sacha Barbier (Pix), Flavien Guiot, Nicolas Bregeon

Absents : Isabelle Jonard, Madi Monsoibou, Lucas Barbu, Noam Ravel, Patrice Lartigaud.

### Ordre du jour :

1. *Projets CVL et MDL*
2. *Réécriture du règlement intérieur*

→ **Rappel des actions** : Simon Helly récapitule les actions en cours de construction comme le yearbook, le bal de promo et la corrida et celles passées comme la vente des crêpes en décembre, la veille de la sortie qui a été un franc succès et la présentation du CVL et de la MDL, lors de cette demi-journée banalisée.

Les élus du CVL rappellent que la communication pêche un peu et que le CAVL est en train de mener une réflexion pour permettre une plus grande visibilité sur ses actions mais aussi sur celles conduites dans les établissements de l'Académie de Clermont-Ferrand. Communication via les réseaux sociaux et les outils que le CAVL a à sa disposition.

Mme la proviseure rappelle qu'un site internet est en construction pour le lycée par M. Bourdin, alimenté par Mme Mailhot, Documentaliste, à partir des informations recueillies auprès des différents services. Un onglet CVL existe et ne demande qu'à être utilisé : ainsi le CVL sera visible de l'extérieur.

Eléonore Foisselon demande ce qu'il en est de la demande du changement de sonnerie pour certains événements.

Mme la proviseure signale que ce changement ne peut pas, en réalité, être appliqué, puisque trop cher car nécessite à chaque fois une prestation extérieur (ne peut être fait à l'interne par les personnels du lycée). Au self, la possibilité d'utiliser la sonorisation entreprise depuis trois ou quatre ans pour répondre à un projet de radio qui n'a jamais pu être mis en œuvre, peut, peut-être, être envisagée.

Simon Helly évoque aussi la charte du CVL élaborée l'an passé par la précédente équipe du CVL et qui a été adoptée en fin d'année : n'étant pas là l'an passé, il n'en a pris connaissance que depuis peu et présente ses excuses à l'assemblée pour ne pas avoir suivi les préconisations, notamment en termes de gouvernance. Il propose que cette charte, par ailleurs, bien construite, soit accolée au futur règlement intérieur du lycée.

### **→Le règlement intérieur :**

Mme la proviseure rappelle que l'actuel RI date de 2011, que de nombreuses réglementations sont venues le compléter, pouvant nuire à sa lecture et surtout à sa compréhension.

La démarche proposée est la suivante, pour être le plus efficace possible, la rédaction d'un RI étant toujours un peu compliquée :

- Partir du texte ministériel et en suivre la trame, de manière à en bien respecter l'esprit.

- Une fois le squelette construit, y introduire tout ce qui est spécifique au lycée Banville et vérifier si les réglementations sont toujours pertinentes, en fonction du climat scolaire ou au contraire obsolètes. Ce squelette sera la base de travail sur laquelle le copil s'appuiera pour faciliter la réflexion puis la rédaction du RI.

- Le copil sera composé de cinq personnes, issues du CVL : Simon Helly, Quentin Pichon-Amblard, Mme la proviseure, Mme Quiviger et Mme Rabeyroux se proposent pour en faire partie.

- Mme la proviseure propose un calendrier des activités, des séances de travail jusqu'à la validation du dernier CA en juin.

Elle rappelle également que les punitions sont définies par les habitudes de l'établissement, alors que les sanctions le sont par le ministère de l'Education Nationale. De même, il nous faut définir les mesures d'encouragement qui existe déjà au lycée Banville avec les félicitations et encouragements prodigués lors des conseils de classe et la remise des prix qui met en avant les élèves impliqués dans la vie de l'établissement. Le RI doit aussi refléter les procédures mises en place pour créer ou entretenir des relations constructives avec les familles. Il s'agira d'ailleurs d'envoyer la dernière mouture, avant validation par le CVL et le CA, aux parents d'élèves.

**Dates des réunions du COPIL:** soit le mercredi après-midi, soit le soir sur les périodes proposées. Les séances se feront en salle des conseils.

- Semaine du 13/03 : mercredi 15 /03 de 15h à 17 h.
- Semaine du 03/04 : mardi 04/04 de 17h à 19h.
- Semaine du 02/05 : vendredi 05/05 de 15h à 17 h.
- Le 09/05/2023 : CVL, présentation du projet
- Le 15/05/2023 : Conseil pédagogique, présentation du projet
- 31/05/2023 : CVL, validation du projet
- 27/06/2023 : CA, adoption du projet
- R2023 : diffusion du nouveau RI

La démarche proposée et le calendrier sont acceptés par l'ensemble des membres de l'assemblée.

→**La journée Portes Ouvertes :**

Mme la proviseure explique l'organisation retenue pour cette journée entre la répartition des disciplines dans l'établissement, l'accueil du public et la présence vivement souhaitée des élus du CVL et des membres de la MDL. Un stand sera d'ailleurs à leur disposition au self ou à la cafétéria où ces deux instances pourront présenter leurs actions, témoignant ainsi de leur vitalité.

Après les remerciements d'usage, la séance est levée à 14h00.

La Secrétaire de séance  
M. Rabeyroux